

# ORJY BIÈRE ARTISANALE FÊTE SES 7 ANS

## 1 & 2 Octobre



### Samedi 1 Dès 16<sup>H</sup>

- Rolling blondie
  - Absolute Tribute Muse
- Restauration sur place

### Dimanche 2 Dès 11<sup>H</sup>30

- Les petits champêtres
- Choucroute sur réservation

Renseignements au  
06.70.74.54.91

1 ruelle de la gravière-51150 JUVIGNY



**Anniversaire de la brasserie ORJY : l'ASMA 51  
subventionne votre participation  
au repas du dimanche 2 octobre !**

	Vous payez à l'ORJY	Subvention de l'ASMA 51 qui vous sera remboursée (par personne)*	Tarif après déduction de la subvention
Formule adulte « choucroute »	25 €	10 €	15€
Formule enfant « pâtes »	10 €	5 €	5€

\*Chaque agent bénéficiaire de l'ASMA et participant au repas du dimanche 2 octobre 2022 à la brasserie ORJY pourra se faire rembourser une subvention de 10€ pour lui-même, 10€ pour son conjoint et 5€ pour chaque enfant à charge (ou 10€ pour les enfants choisissant la formule « choucroute »).

Le remboursement se fera après émargement le 2 octobre auprès du correspondant ASMA présent sur place, sur présentation d'un RIB, après l'évènement.

**Inscriptions et règlement directement auprès de la  
brasserie ORJY,**

**en précisant que vous venez de la part de l'ASMA 51**

**puis prévenir par mail Amélie SCHELL (DRAAF)**

**en joignant un RIB**

**[amelie.schell@agriculture.gouv.fr](mailto:amelie.schell@agriculture.gouv.fr)**

*Pour toute question : 03 26 63 54 25*